

Renforcement des compétences, valorisation, régulation,...comment appuyer les PEP ?

Échanges de pratiques - document destiné aux animateurs

Séquence prévue : 3 février 2012 de 9h30 à 14h30

Durée des travaux en groupe : 2h

Durée de la synthèse en plénière et débat : 1h30 (30 minutes de restitution par les rapporteurs et 1h de débat)

Préambule : pourquoi ce type d'activité ? Que permet-elle de faire et d'obtenir ?

Les échanges de pratiques sont « un accélérateur de montée en compétence ». En effet, ils jouent sur d'autres ressorts que la formation individuelle. Ces ressorts sont :

- les échanges entre pairs, plus faciles que face à un formateur extérieur ;
- le fait de parler de son vécu et donc de prendre conscience en le disant de ce qu'on fait, en bien comme en mal ;
- l'exemple donné par les autres, qui rassure quand on s'aperçoit qu'ils sont aux prises avec les mêmes difficultés, et qui font entrevoir des possibilités nouvelles quant aux solutions ;
- l'intelligence collective : on est plus intelligent à plusieurs face à une difficulté ;
- le développement de l'esprit d'équipe : solidarité face aux difficultés, enthousiasme partagé face aux réussites.

Organisation générale de la session :

Cette session se déroule en trois temps :

- Introduction par le modérateur pour présenter l'activité et ses objectifs et répartition des groupes de travail (modérateur, 15 minutes)
- Travail en sous-groupes organisé par un animateur (vous, 2h) :
 - Introduction
 - Réflexion préalable
 - Partage
 - Bouclage
- Synthèse des groupe de réflexion (en plénière, 1h30)

Les participants seront répartis en 4 sous-groupes acteurs :

- groupe 1 : Appuyer les vidangeurs manuels (seau, charrette), vidangeurs mécaniques adaptés (moto pompe),
- groupe 2 : Appuyer les vidangeurs mécaniques (camion), entrepreneurs de curage de caniveaux
- groupe 3 : Appuyer les gérants d'édicules publics, commerçants d'équipements sanitaires, plombiers
- groupe 4 : Appuyer les pré-fabricants de dalles, maçons

Que doit faire l'animateur ?

L'animateur est avant tout un **facilitateur** : il doit amener les participants à s'exprimer sur le thème qui leur a été confié, il doit permettre aux débats de naître et rebondir, il ne doit pas privilégier une idée plutôt qu'une autre quand bien même son expérience personnelle et ses convictions pourraient l'y prédisposer. Il peut reformuler ou synthétiser les idées du groupe mais doit toujours vérifier que tous se retrouvent dans la nouvelle formulation. L'animateur aura bien évidemment des idées propres à partager et pourra intervenir en ce sens, mais il devra toujours être soucieux de ne pas imposer sa vision des choses. L'échange de pratiques est un échange où toutes les idées se valent et doivent être respectées.

L'animateur est aussi un **organisateur** : il doit fixer au préalable les règles de vie du groupe : prise de parole, temps de parole, expression de tous, etc. Il explique ce qui est attendu, orienter le groupe pour suivre la démarche de l'échange de pratiques, en particulier prendre en main la phase de bouclage (cf. descriptif plus bas) et réaliser un compte-rendu de l'activité. Le respect du timing est un point clé pour s'assurer que l'activité sera aboutie et que les participants ne sortiront pas de l'activité frustrée de n'avoir pas mené à terme l'activité.

L'animateur a enfin un rôle de **rapporteur** : il présentera les résultats des discussions de son groupe lors de la synthèse. Il préparera un compte-rendu des échanges de son groupe et pourra être amené à l'avenir à le présenter à nouveau lors d'autres rencontres de Projection, s'il l'accepte bien entendu.

Ce qui est demandé aux animateurs (déroulé)

Nous vous demanderons d'animer un groupe de travail lors de cet échange de pratiques : expliquer ce qui est attendu, distribuer le temps de parole et veiller au respect du timing, relancer la discussion...

Pour vous aider nous vous proposons le déroulé suivant :

1- L'introduction – 5 min – de 9h45 à 9H50

Le contenu : se présenter, présenter les règles du jeu, expliquer le déroulement du travail en petit groupe, présenter le thème qui sera traité

Exemple : « Nous sommes réunis aujourd'hui pour définir les moyens d'appuyer les PEP afin d'optimiser l'accès, la qualité et l'efficacité des services d'accès à l'assainissement. C'est un sujet sur lequel il n'y a pas de réponse toute faite, qui dépend des situations et des qualités de chacun. Aussi je vous propose de repartir des expériences vécues par chacun d'entre nous : quelles sont nos plus belles réussites, notre plus beau « flop » aussi, afin que nous en tirions quelques règles et clés de succès. »

Quelques idées sur les règles du jeu : « Ce genre de réunion fonctionne par l'écoute et la compréhension des expériences des autres. Aussi je vais vous demander :

- d'écouter d'abord, et de ne pas parler sur la parole de l'autre pour marquer son désaccord
- d'éviter toute sorte d'ironie ou de dépréciation, surtout envers ceux qui auront pris le risque de présenter une expérience difficile. Nous ne sommes ici pour construire ensemble des solutions, pas pour évaluer ou juger. »

2- La réflexion individuelle préalable à partir de questions – 15 min – de 9h50 à 10h05

Cette étape consiste à donner un temps individuel à chacun pour rassembler ses idées sur le thème sur lequel le sous-groupe doit se concentrer. Pour cela, l'animateur inscrit sur le thème de réflexion

et distribue un document comportant un ensemble de pistes et questions destinées à guider chacun dans sa réflexion (voir p.4, document destiné aux participants). Il invite chaque participant à se consacrer à une réflexion individuelle pendant 15 minutes sur le thème et à rassembler ses idées qu'il partagera en groupe par la suite en cinq minutes maximum. L'intervention attendue par la suite est informelle et les participants doivent être rassurés et mis en confiance par l'animateur.

Pour ce document destiné aux participants, nous vous proposons de nous faire part de vos suggestions, et de nous les transmettre avant le 15 janvier. Nous les intégrerons ainsi dans le document qui sera transmis lors de l'atelier.

3- Le partage - environ 1h20 – de 10h05 à 11h25

Pendant environ 1h20, les participants vont s'exprimer un par un pour présenter leurs idées selon la méthode suivante :

- Chacun expose à son tour son expérience. Il n'est pas interrompu, sauf par l'animateur qui le relance si celui-ci estime qu'il peut préciser davantage les raisons pour lesquelles cela s'est bien passé (c'est le point difficile de l'exercice, « l'accouchement »). L'animateur note ses réponses sur le paper-board ;
- A la fin de chaque exposé, ceux qui le souhaitent peuvent réagir et donner leur point de vue. L'animateur note au paper-board ce qui relève des clés de réussite ;
- On passe ensuite au suivant.

4- Bouclage – environ 20 minutes – de 11h25 à 11h45

- Chaque participant ayant exposé son cas, l'animateur donne un instant à chacun pour faire un point sur ses découvertes, étonnements, sur ce qu'il a appris en écoutant les autres et en exposant son cas.
- Chacun en fait part ensuite au groupe (en quelques mots), l'animateur note ce qui relève des clés de succès au paper-board.
- A la fin de chaque exposé, chacun réagit, donne son point de vue. L'animateur note au paper-board ce qui relève des clés de réussite.
- Enfin, l'animateur inscrit sur un paperboard les points clés qui sont ressortis du travail collectif du sous-groupe.

Attention cette période bouclage est courte : l'animateur doit assurer un bon enchaînement des idées et éviter de s'enliser dans une problématique ou dans des débats stériles.

5- Synthèse des discussions – 1h30 – de 13h à 14h30

En tant qu'animateur, à 11h45, vous êtes tenus d'arrêter votre travail de sous-groupe. Il est prévu un temps d'échange avec les animateurs des autres groupes et le modérateur avant le repas pour cadrer vos restitutions au moment de la synthèse.

6- Le compte-rendu

Nous vous demandons de préparer un compte rendu des travaux de votre sous-groupe, dans les 15 jours suivants la session, soit avant le 18 février 2012. Pour vous aider, n'oubliez pas d'emporter les feuilles de paperboard sur lesquelles vous aurez inscrit les idées du groupe pendant la séance.

Contacts

Pour nous faire parvenir vos questions à poser aux participants au moment de cet échange ou pour nous poser les votre sur l'animation de cette activité, merci de contacter Béatrice :

beatrice.tourlonias@reseauprojection.org.

Renforcement des compétences, valorisation, régulation,...comment appuyer les PEP ?

Échanges de pratiques - document destiné aux participants

Séquence prévue : 3 février 2012 de 9h30 à 10h40

1. Echange de pratiques

Partager son expérience personnelle en petit groupe, sur une question précise et trouver auprès de ses pairs les moyens de dépasser ses difficultés. Cette méthode d'échange de pratique est un « accélérateur de montée en compétence » qui s'appuie sur les échanges entre pairs, l'intelligence collective, les exemples donnés par les autres.

2. Renforcement des compétences, valorisation, régulation,...comment appuyer les PEP ?

L'accompagnement des PEP se révèle aujourd'hui de plus en plus nécessaire afin d'optimiser l'accès, la qualité et l'efficacité des services d'accès à l'assainissement. L'heure est désormais à la recherche solutions innovantes pour accompagner au mieux ces acteurs.

Différentes pistes peuvent être explorées par les participants : Renforcer les compétences (techniques, sanitaires, de gestion et stratégie d'entreprises) des PEP ? Les équiper ? Définir des solutions d'investissement adaptées ? Améliorer leur connaissance du marché de l'assainissement ? Structurer leur offre ? Les appuyer à définir leur stratégie marketing ? Faciliter leurs activités et leurs relations avec les autres acteurs de l'assainissement ? Formaliser, voir réguler leurs activités ? etc.

A l'issue des discussions, il sera demandé à chaque groupe de présenter les résultats de leur réflexion sur les points suivants :

- Quels sont les **besoins spécifiques** des PEP (vidangeurs, maçons, etc. selon le groupe auquel vous participez) ?
- Quels sont les **informations, outils, mesures d'accompagnement** adaptés qui permettent de répondre à ses besoins ?
- Quelles sont les **conditions préalables** à prendre en compte pour s'assurer du succès de ces solutions ?
- Quels sont les **impacts (positifs/négatifs)** d'une telle intervention et comment pallier aux impacts négatifs ?